

 <p>Commune de Tournon-(Savoie)</p>	<p><b>DÉLIBÉRATION</b>  <b>DU CONSEIL MUNICIPAL</b>  <b>L'AN DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE</b>  <b>LE VENDREDI 5 AVRIL 2024 A 19H30</b></p>
--	---

DATE DE CONVOCATION : 22/03/2024

DATE D’AFFICHAGE : 22/03/2024

Présents : BERTHET Sandrine, GRANDCHAMP Patrick, ALIOUA Yacine, LASSIAZ Fabienne, OMELTCHENKO Luc, GIANNINA Gisèle, MURAZ-DULAURIER Gilles, CHATELAIN Éric, ARTALLE (RIMBOUD) Christelle, CHEVRIER-GROS Sébastien, DRAGNEA Cindy

Excusés : GARDET-CADET Michel (pouvoir à Yacine ALIOUA)

NOMBRE DE CONSEILLERS formant la majorité : 12      PRÉSENTS : 9      VOTANTS : 9

Yacine ALIOUA absent lors du vote

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Gilles MURAZ-DULAURIER est élu secrétaire de séance.

**N° 2024/22**  
**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**  
**DU BUDGET GENERAL (M14)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Patrick GRANDCHAMP, présente le Compte administratif 2022. Celui-ci reprend l'ensemble des opérations du budget primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la commune pour l'exercice 2023.

Les opérations de l'exercice 2023 font ressortir les résultats suivants :

INVESTISSEMENT		
	PREVU (BP + BS + DM)	REALISÉ
Dépenses d'investissement	1 561 211 80 €	1 153 460.35 €
Recettes d'investissement	1 561 211.80 €	131 839.85 €
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>-1 021 620.50 €</b>
Excédent/Déficit reporté 2022		978 741.80 €
<b>RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULÉ</b>		<b>-102 878.70 €</b>

FONCTIONNEMENT		
	PREVU (BP + BS + DM)	REALISÉ
Dépenses de fonctionnement	1 191 926.06 €	465 158.28 €
Recettes de fonctionnement	1 191 926.06 €	798 911.82 €
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>333 753.54 €</b>
Excédent/Déficit reporté 2022		463 858.09 €
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ</b>		<b>797 611.63 €</b>

<b>RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE</b>		<b>694 732.93 €</b>
-----------------------------------	--	---------------------

RESTE A REALISER - INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	180 511 €
Recettes d'investissement	77 241 €

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres <sup>présents</sup> et représentés (le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales),

**le Conseil Municipal :**

- ✓ **ADOPTÉ** le Compte Administratif 2023 du budget général,
- ✓ **DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes

Le Maire  
Sandrine BERTHET

Le Secrétaire de séance  
Gilles MURAZ-DULAURIER

Transmis au contrôle de  
légalité  
Le - 9 AVR. 2024

Publié le - 9 AVR. 2024

